

LA GAZETTE



LETTRE D'INFORMATION

GAZETTE N°12 / SEPT. 2023

GAZETTE #12
N° SPECIAL
ASSOCIATIONS

EVENEMENTS

10 SEPT. FORUM DES ASSOCIATIONS

16/17 SEPT. MOIDI'ART & CULTURE

7 OCT. BRIOCHES DU SOU

15 OCT. MOULES-FRITES AGV



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

LE MOT DU MAIRE

Moidillardes, Moidillards,

Après des congés somme toute bien mérités, démarrons ensemble une belle rentrée, avec dynamisme et civisme.

Je voudrais en particulier remercier tous les bénévoles, comité des fêtes, associations, commerçants, élus qui ont participé à faire vivre notre village cet été et qui je l'espère vont continuer en ce début d'automne avec notamment le Forum des associations et des artisans et bien d'autres manifestations.

A l'heure où nous composons cette Gazette, plusieurs communes restent durement touchées par la sécheresse. Eyzin-Pinet, Meyssiez, Moidieu-Détourbe et Saint-Sorlin-de-Vienne sont directement en proie à un risque de pénurie de l'alimentation en eau potable.

Une situation inédite dans l'histoire de notre commune qui cristallise toutes les attentions puisque le puits de la Détourbe, principale ressource du secteur, reste fortement impacté et connaît des niveaux extrêmement bas qui laissent planer le doute sur l'approvisionnement en eau potable de nos communes.

Vienne Condrieu Agglomération et la SAUR, exploitant du réseau, mettent en œuvre des mesures, telles que la mobilisation d'interconnexions existantes et le renforcement de la recherche de fuites, afin de limiter au maximum l'impact sur la ressource la plus fragile.

Les habitants de Moidieu-Détourbe sont donc appelés à la plus grande vigilance quant à leur consommation d'eau et au strict respect des mesures prévues par l'arrêté préfectoral n° 38-2023-07-13-00003 du 13 juillet 2023 et plus particulièrement par l'arrêté communal du 3 Août 2023. L'eau est l'affaire de tous et elle va devenir un véritable enjeu de société.

Les bouleversements climatiques nous montrent à quel point nous pouvons plus vite que nous l'imaginions être confrontés à des risques naturels. C'est dans ce contexte que le PCS (Plan communal de sauvegarde) a été mis en place sur notre commune. Je vous invite à lire l'article sur ce sujet et à vérifier que vous avez bien reçu le DICRIM*

en plus de cette GAZETTE. Ce *Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il s'agit d'être sensibilisé sur les dangers présents sur notre territoire. Anticiper est essentiel pour adopter les bons gestes en cas de crise. Le DICRIM édité par la commune devra être lu et conservé dans chaque foyer.

Au risque de me répéter, j'attire votre attention sur le vandalisme de quelques désœuvrés, le manque de civisme de certains autres, en effet, il est interdit de se garer sur les trottoirs, devant les portes de garages, conseillé de ralentir quand on traverse le village et impératif de ramasser les crottes de vos chiens en particulier sur les espaces publics et les espaces verts communaux.

Bientôt l'ouverture de la chasse ! Cela ne doit pas générer de conflit, il suffit que chacun se respecte et chacun aura sa place. Je rappelle que les chasseurs exercent une mission d'intérêt général et qu'à ce titre ils bénéficient du droit de circuler sur les chemins les jours d'ouverture de chasse, ce qui ne les autorise pas à ne pas respecter les règles de circulation.

En revanche, promeneurs, cyclistes, ramasseurs de champignons, mettez des vêtements voyants pour votre sécurité et celle des chasseurs. Rien ne sert de voir si on n'est pas vu.

Respectueusement,

Christian PETREQUIN



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

SOMMAIRE

Page 2.....	EDITO
Page 3.....	SOMMAIRE
Page 4 à 7.....	ACTUALITÉS/ REPORTAGES
Page 8 à 13	ASSOCIATIONS
Page 14.....	INFORMATIONS
Page 15.....	CONSEIL MUNICIPAL
Page 16.....	CIVISME
Page 17.....	ENVIRONNEMENT
Page 18 à 19.....	EXERCICE PCS
Page 20	ARRÊTÉ MUNICIPAL
Page 21	ETAT CIVIL
Page 22 à 23	CALENDRIER, CCAS

16 ET 17 SEPTEMBRE : ET SI NOUS CÉLÉBRIONS L'ART ? CULTURE LOISIRS ET PATRIMOINE

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, l'association CLP tient à mettre en avant l'art local. La salle paroissiale et ses abords accueilleront les exposants et les visiteurs jusqu'à l'esplanade devant le Prieuré.

CONTACTS : 06 18 01 06 45 ou 06 27 17 58 05
Plus d'infos sur la page Facebook :
Culture Loisirs et Patrimoine Moidieu-Détourbe

Moidi' Art et Culture

Rendez-Vous

les 16 et 17 septembre 2023

Artistes de tout ART de Moidieu-Détourbe



Directeur de publication : Christian PETREQUIN, Rédaction : Mairie de Moidieu-Détourbe, Chef de Projet, maquettiste graphiste : Romaric PETIT,
Suivi administratif, informations : Mairie, Coordination : Romaric PETIT / communication@moidieu-detourbe.fr
Impression : Imprimerie PrintOclock - Tirage à 1000 exemplaires - Pour toute correspondance ou envoi d'information :
Mairie de Moidieu-Détourbe, Distribution : Mairie de Moidieu-Détourbe (par les élus), Crédit Photo : Romaric PETIT, Pixabay®

La Mairie de Moidieu-Détourbe - Tél. : 04 74 58 13 01 – Email : contact@moidieu-detourbe.fr

Site internet : www.moidieu-detourbe.fr/

Accueil téléphonique : le matin - Ouverture au public : Mardi au jeudi de 10h00 à 12h00 -

Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Agence Postale : Tél. : 04 74 58 13 99 - Ouverture : Mardi de 9h00-12h00 14h00- 17h00 / Mer. au sam. 9h00 - 12h00

IMPLANTATION MASSIVE DES GENS DU VOYAGE

Débordée, la commune engage vite le dialogue

Suite à l'arrivée de près de 150 caravanes le 11 juin et d'une occupation illicite du terrain, les usagers du complexe de l'Amballon ont été bien en peine d'utiliser les infrastructures de la commune. Tennis, skatepark, foot loisir, pétanque, salle des fêtes n'étaient guère accessibles.



Le maire a engagé une discussion et ouvert une procédure avec la préfecture et la gendarmerie. Un dialogue franc et tout à fait cordial s'est créé avec les gens du voyage. Une solution amiable a été trouvée. Les occupants se sont engagés à donner à la commune une indemnité sur la base d'un forfait de 1000€ par semaine. Ce qui correspond à une somme de 430€ versée au CCAS de notre commune.

Sur le secteur de Vienne Condrieu Agglomération, il existe des aires d'accueil d'une capacité maximale de 90 caravanes ; mais les arrivées sauvages de centaine de caravanes sont souvent ingérables pour les petites communes qui n'ont pas signé de convention et qui ne disposent pas de terrain adapté.

La notion de "gens du voyage" est une notion administrative créée en droit français pour désigner la communauté des voyageurs ne disposant pas de domicile fixe, donc dénommée communauté nomade. Il faut rappeler que ces familles de passage à Moidieu-Détourbe au mois de juin sont de nationalité française et se rassemblent dans un cadre évangélique.

Les propriétaires de caravanes tablaient sur 15 jours d'occupation du terrain et sont finalement partis au bout de 3 jours (le 14 juin) en trouvant une aire d'accueil. Les élus ont été agréablement surpris par la qualité du dialogue avec la communauté et saluent le respect de la parole donnée. Pour casser les idées reçues et mieux comprendre la culture des gens du voyage, nous vous invitons à visionner la vidéo très pertinente du Pasteur Florès en saisissant ce titre sur Youtube : "Gens du voyage à Noyarey - 20 juin 2022"



SAS. CIMMA
PLÂTRERIE/PEINTURE/MENUISERIE

ARAUJO Tony
845, chemin de Monchand
38440 Moidieu-Détourbe

📞 06.08.09.47.60 / 04.74.58.19.87
✉ sarl.cimma@orange.fr



D.S.T.M

Charpente - Couverture
Neuf et rénovation

DA SILVA TEIXEIRA
38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

06 10 53 29 05 - manuelteixeira38@hotmail.fr

UN SUPER REPAS DES SÉNIORS

Ce repas des Séniors avait un air de vacances en ce mois de juillet. Délocalisé sur Eyzin Pinet, il a rassemblé de nombreux convives...



115 personnes se sont régalingées sous le préau des écoles. Le concept du jour a été apprécié par tous : une commune par tablée. Celle de notre commune ne comptabilisait pas moins de 27 moidillards.

Les séniors d'Eyzin-Pinet de Moidieu-Détourbe et de Saint-Sorlin-de-Vienne étaient rassemblés pour ce repas exceptionnel en extérieur. Au niveau du menu, c'était une surprise bien gardée jusqu' au dernier moment : Salade tricolore de tomates et mozzarella ; Grillades frites ; Demi Saint-Marcellin et glace à la pêche melba.

Les côtelettes d'échine cuites au barbecue accompagnées d'une sauce maison ont fait un malheur. Ce repas a permis de nombreuses retrouvailles et discussions. En effet, les connexions ont été surprenantes. Les moidillards ont pu retrouver des personnes qui habitaient jadis notre village et qui sont dans les villages voisins depuis parfois quelques décennies. La journée s'est terminée sur une note de belote et de scrabble ou de partie de pétanque vers le stade de foot d'Eyzin-Pinet. Au revoir ! Moidieu-Détourbe accueillera en Janvier le prochain rassemblement culinaire, suivi de jeux.



Les maires des communes ont participé à ce rassemblement.



Retrouvailles après 60 ans ...elles étaient à l' école ensemble ! Les Moidillards et une Eyzinoise.

GARAGE DE LA DÉTOURBE
38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

Vente véhicules neufs et occasions
Carrosserie - Mécanique - Pneumatiques
Clim - Pare-brise - Toutes marques

04 74 58 13 07 garagedeladetourbe@yahoo.fr

Vidéo d'entreprise & Graphisme

QUAI de la PROD.

Votre prestataire Digital & Print

06 75 15 17 91 contact@quai-de-la-prod.com
SIREN 788749281 - 38440-MOIDIEU-DETOURBE - WWW.QUAI-DE-LA-PROD.COM

LA GRAND-MESSE DE MOIDI'FÊTE

L'envie de faire la fête a été la plus forte...



La chaleur aura sans doute empêché certains de prendre part à cette édition 2023, mais les plus téméraires sont venus faire la fête jusqu'au bout ! Le Comité des Fêtes du village a assuré une belle manifestation pour tous les âges. Dès 18h00 les enfants ont pu s'amuser sur le bière-pong installé sur des tables devant la halle. Puis 100 personnes ont pu savourer leur repas réservé, sous le chapiteau : une succulente cuisse de poulet aux légumes et aux champignons avec tomates provençales et fagots de haricots.

Jusqu'à tard dans la nuit, les moidillards ont pu se restaurer et danser au son du DJ de Paladema Sonorisation. Une musique très bien choisie lors du feu d'artifice a permis de profiter à plein de ce moment. Cette soirée festive sur notre commune a été très appréciée par les habitants. Le Comité des Fêtes ainsi que tous les bénévoles sont vivement remerciés pour ce moment privilégié qui nous a rassemblés.





contact@jv-elec.fr
06 50 32 03 35

Jonathan 06 50 32 03 35
Kévin 06 47 40 73 21

38780 ESTRABLIN
contat@jv-elec.fr

 ELECTRICITE GENERALE	 NEUF & RENOVATION	 DEPANNAGE 24/24 - 7/7	 AUTOMATISMES VMC
 CLIMATISATION	 BORNE DE RECHARGE	 MAINTENANCE INDUSTRIELLE	 DOMOTIQUE

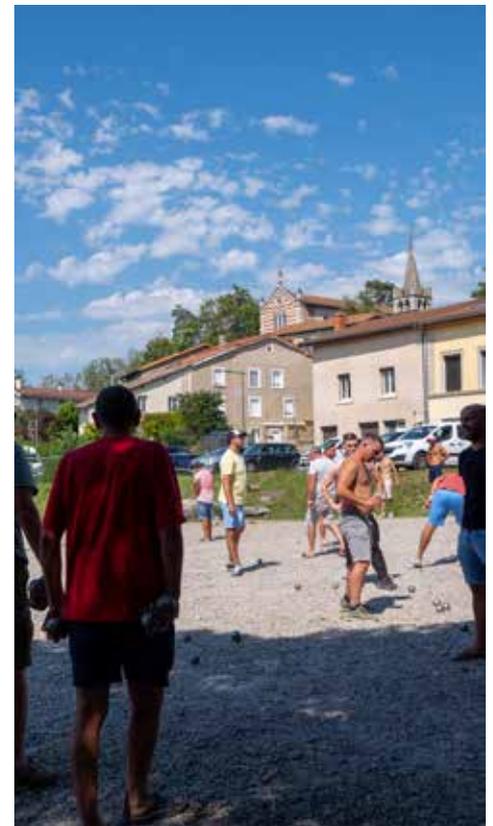
www.jv-elec.fr



LA 3 ÈME MI-TEMPS DU GASTOUNET

Le Gastounet organisait 2 journées festives les 14 et 15 juillet au centre village.

Après Moidi'fête, le restaurant prolongeait les festivités estivales avec un 14 juillet en règle ! Sous les fanions bleu-blanc-rouge et dans un esprit guinguette, les habitants se sont rassemblés. Le 14 juillet, 230 portions de jambon à la broche ont été servies sous la halle.



Un succès qui ne s'est guère démenti le lendemain avec près d'une centaine de paëllas commandées. En marge des réjouissances gustatives, s'est tenu un tournoi de pétanque sous un soleil de plomb. 48 doublettes se sont affrontées dès le début d'après-midi dans une excellente ambiance.





contact@mecagri38.com
www.mecagri38.com

 Mécagri

Vente et entretien de tous matériels agricoles

3 concessions agricoles à votre service :

- ROUSSILLON 38150 - 147 Route de Vienne – 04 74 29 75 07
- ÉCLASSAN 07370 – 1237 Route de Sarras – 04 75 03 09 49
- MOIDIEU-DÉTOURBE 38440 – RD 502 - 04 74 15 51 10





MILLET - NIVON

**ENTREPRISE DE BÂTIMENTS
ET TRAVAUX PUBLICS**

ZA du Vernais
244 route de Vienne 38780
Eyzin-Pinet 04 74 58 44 05
contact@milletnivon.fr

Sarl au capital de 100 000€ - RC Vienne B311 623 029

SOU DES ECOLES : 8500€ REVERSÉS !

Le sou des écoles de Moidieu-Détourbe est composé d'une équipe de parents bénévoles qui œuvrent pour permettre de financer avec l'équipe enseignante les projets pédagogiques.



Une journée mémorable pour les enfants. Ici Victor, sur le poney.

Cette année plus de 8500 euros ont été reversés pour les enfants moidillards. Au programme de cette année : de multiples ventes (brioches, sapins et chocolats de Noël, fromages, plants et chocolats de Pâques), ainsi que des manifestations comme le loto, le carnaval, le vide grenier et la Kermesse.

La fête des écoles a permis de réunir les maternelles et les primaires dans une ambiance conviviale et festive. De nombreux stands étaient installés pour permettre à tous de s'amuser et de clôturer une belle année 2022/2023.

A l'issue du superbe spectacle offert par l'élémentaire, nous avons pu mettre à l'honneur, lors d'une cérémonie de remise des diplômes nos élèves de CM2 qui partent en septembre au collège. Le Sou leur a fourni des calculatrices en cadeau. Nous leur souhaitons une belle réussite !

N'hésitez pas à suivre notre page Facebook (Sou des Ecoles de Moidieu-Détourbe) pour plus d'actualités autour de notre association. Nous vous donnons rdv le 12 septembre à 19h30 au préfabriqué pour notre AG. Une date qui clôturera l'année et qui en débutera une nouvelle avec, nous l'espérons, de nouvelles têtes dans notre super équipe.

Un diplôme et un bel hommage pour les CM2 qui passent en 6^{ème} !



2F TAXIS



FLORIAN & FABIEN
FRASCHINI

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
ACCUEIL GARES ET AÉROPORTS, TRANSPORT MÉDICAL ASSIS, GROUPES
VÉHICULES GRAND CONFORT DE 4 À 8 PLACES
SUR RÉSERVATION APRÈS 19H
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

TAXI

06 15 15 40 33

Communes de stationnement : VIENNE N°1 et N°5 / MOIDIEU DÉTOURBE N°1

LE GASTOUNET

Bar & Restaurant
5 Route du Vernéa
38440 Moidieu-Détourbe



Mardi au vendredi
formule midi 16€
Vendredi soir
et samedi midi
à la carte

Pour tous renseignements:
Tél. : 04 74 56 67 86

Qi gong et méditation

Avec l'association Semences d'Articulateurs



Qi gong et méditation : une pratique douce et lente pour soulager les tensions et assouplir vos articulations. Le qi gong n'est pas une gymnastique, les enchaînements sont fluides et sans à-coups. Allié à la méditation notre pratique désencombre le mental surchargé. Cette année, le mercredi 20 septembre de 19h00 à 20h30 venez essayer gratuitement une séance dans la salle d'activités douces. Par une pratique de groupe, retrouvons le calme et la clarté qui nous habitent.



Comité des Fêtes

La parole au président

“Le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles, la présidente du sou des écoles, la présidente de l'AGV, les conseillers municipaux qui ont répondu présents pour la préparation et le rangement de Moidi'fête.

Merci à Bernard Bourguignon de nous avoir prêté sa remorque pour la sono, à toutes les personnes présentes pendant toute la soirée et un grand merci à M. le Maire Christian Petrequin et tous ses conseils pour avoir financé le joli feu d'artifice. Le Président du comité tient aussi à remercier ses membres de leur présence et de leur travail à chaque manifestation”.

Fabrice Bain.



Et pour rencontrer ...toutes les associations ! Le forum des associations

Afin de promouvoir les activités des associations et le recrutement de nouveaux adhérents, votre commune propose le 10 septembre 2023 le Forum des Associations et des Artisans au complexe de l'Amballon.

Cette manifestation se déroule à l'intérieur et à l'extérieur de la salle des fêtes.

Stands, animations, jeux, découvertes !
Venez en famille.
C'est gratuit et ouvert à tous !



Association SàM et S

C'est la rentrée chez SàM et S !

La cotisation réglée permet aux adhérents ado-adultes de SàM & Sophro de participer à tous les cours.

Une bourse « Matériel » pendant les entraînements de septembre-octobre et une commande de matériel seront organisées par le club.

Vous pouvez déjà consulter les offres en cliquant sur le lien <https://www.matos2boxe.fr/kits-de-boxe.html>

Les règlements et commandes passeront par Hello Asso ou par virement au club.



Jours	Activités	Horaires **	Lieux et Groupes
Mardi	Sophrogym®	18h30 à 19h30	A partir de 13 ans SALLE D'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE DE MOIDIEU
Mardi	Savate-Boxe Française	19h30 à 21h00	Pour TOUS à partir de 13 ans* SALLE D'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE DE MOIDIEU
Mercredi	Savate-Boxe Française	17h15 à 18h45	JEUNES 8-12 ans* SALLE D'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE DE MOIDIEU
Mercredi	Savate-Forme	19h30-20h30	Pour TOUS à partir de 13 ans* SALLE POLYVALENTE DE MOIDIEU
Mercredi	Sophrologie & Relaxation	20h30 (21h) 21h 30	Pour TOUS à partir de 13 ans SALLE POLYVALENTE DE MOIDIEU
Jeudi	Savate-Boxe Française	18h30 - 20h	ADULTES* SALLE D'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE DE MOIDIEU
Jeudi	Savate-Boxe Française	(19h30)-21h	A partir de 13 ans* CONFIRMES et COMPÉTITEURS SALLE D'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE DE MOIDIEU

*Nous consulter si demande de changement de groupe !

** Heure de Début de cours EN TENUE !

SAVATE DÉFENSE aux petites vacances scolaires (sur les heures d'entraînement et/ou les derniers samedis de chaque mois selon et/ou le week-end en fonction des inscrits et les demandes (création d'un groupe Défense). Pour toute question vous pouvez appeler le 06 72 18 80 61

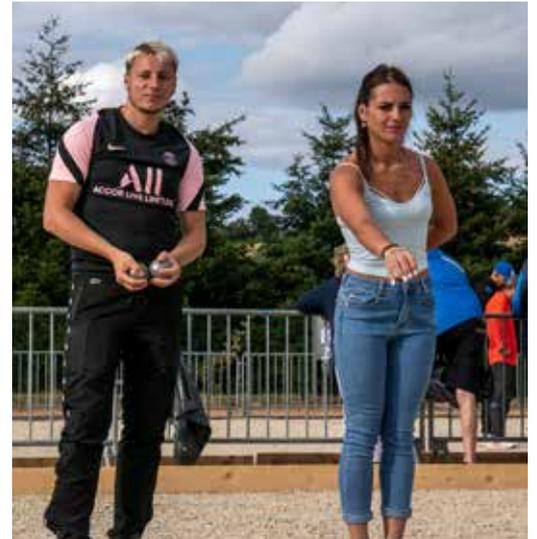
Fabienne, Gaëlle et Ilyès - Si vous voulez vous inscrire ou plus de renseignements.

Pour la fiche d'inscription SMS 2023/2024

Cliquez-là (lien ci dessous) ou flashez le QR code, ici à droite :
<https://www.helloasso.com/associations/sms/adhesions/fiche-d-inscription-sms-2023-2024-1>



Reportage photos «Pétanque» Au coeur de 4 jours de folie



CULTURE LOISIRS & PATRIMOINE Souvenirs, Souvenirs... 30 ANS déjà...



En 1993, le 15 août, une manifestation a eu lieu au lieu-dit « le Fonteneau ».

Après la remise en état du bassin et l'inscription « 15 août 1993 » (offerte par un marbrier viennois) Culture, Loisirs et Patrimoine a procédé à une petite inauguration.



Tous les moidilliards ont été invités et un prêtre a célébré un office religieux en plein air : un « pot de l'amitié » a été offert aux personnes présentes et un pique-nique partagé a eu lieu sous les peupliers.

L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



L'AGV de Moidieu-Détourbe créée en 1982

lance sa SAISON 2023/2024 avec une reprise des cours le lundi 11 septembre 2023. Nous proposons des cours collectifs ouverts à toutes et tous, sans esprit de compétition, à partir de 3 ans, sans limite d'âge et à un prix très attractif : 120 € à l'année (110 € pour les étudiants). Tarif unique quel que soit le nombre de cours auxquels vous participez.

GYM MISE EN FORME : le lundi de 18H à 19H

Chaque séance commence par un échauffement qui consiste à mobiliser en douceur les articulations. S'en suivent un travail de l'équilibre, mémorisation et coordination, des exercices doux de musculation, dorsaux, fessiers et abdominaux. Pour terminer la séance des étirements et de la relaxation.

COURS DYNAMIQUE : le mardi de 19H30 à 20H30 et le jeudi de 19H30 à 20H30

Ce sont 2 cours dynamiques mais différents : le cours du mardi, renforcement musculaire, cardio, abdos, fessiers et le cours du jeudi, cross training, cardio, abdos, fessiers, steps, Zumba, etc.

FITNESS : le jeudi de 9H à 10H :

Renforcement musculaire, abdos, fessiers, cardio, etc.

PILATES : Le mardi de 11H à 12H et le jeudi de 18H15 à 19H15

Le Pilates est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques, qui sollicite les muscles abdominaux, les fessiers et soulage les douleurs chroniques du dos. C'est une méthode de renforcement des muscles profonds responsables de la posture. Les muscles profonds sont les muscles du centre, qui se situent entre les côtes et le bassin et autour de la colonne vertébrale (abdominaux-plancher pelvien et les muscles du dos) et permettent la coordination et le maintien d'une bonne posture.

MARCHE NORDIQUE : le samedi de 9H30 à 11H départ de la place du Mille-Club

Coût : 90 € l'année (+ 30 € de licence/assurance si seulement l'activité marche nordique)

Cette activité extérieure très tendance dans le domaine du sport a été créée depuis 3 saisons. C'est l'une des rares disciplines qui fait travailler 90% des muscles du corps. C'est l'un des sports les plus bénéfiques. Adapté à tous les niveaux. Il entretient le dynamisme et améliore l'endurance. C'est une activité douce et efficace qui soulage les personnes atteintes de pathologies, telle que l'hypertension et les problèmes articulaires.

YOGA : le mardi de 18H à 19H15

Coût de la licence : 168 € l'année

Les postures de Yoga sont des mouvements destinés à renforcer et à assouplir la musculature, libérer les douleurs et les tensions dans le corps. La pratique du Yoga se manifeste par une meilleure gestion du stress et vous y trouverez de nombreux avantages.

MULTISPORTS pour les enfants de 3 à 7 ans : le jeudi de 17H à 18H

Coût de la licence : 128 € l'année

Découverte et initiation à diverses activités sportives. Séances sous forme de jeux ludiques pour favoriser l'apprentissage, qui a pour objectif de proposer aux enfants un éventail d'activités sportives sur la même saison. Jeux collectifs avec ou sans ballon, jeux de raquettes, athlétisme, gymnastique, parcours de motricité, etc.

Les cours sont dispensés par des animatrices et animateurs diplômés qui suivent régulièrement des formations pour faire évoluer et dynamiser les séances. 2 cours d'essai gratuits (1 seul pour la marche nordique).

Renseignez-vous, l'équipe dynamique de bénévoles est à votre écoute. Vous pouvez consulter notre page Facebook – AGV MOIDIEU DETOURBE. Si vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous au 06 58 86 89 54

N'attendez plus, venez nous rejoindre dès le lundi 11 septembre à la salle des fêtes de Moidieu-Détourbe !

DATES À RÉSERVER :

° LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023 : FORUM DES ASSOCIATIONS à la salle des Fêtes

° LE DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023 : MATINÉE MOULES FRITES sous la Halle – place du Village

LA MARCHE NORDIQUE, ÇA VOUS TENTE ?



Le groupe de Marche Nordique de l'AGV de Moidieu-Détourbe accompagné de leur Coach Frédérique ont participé à l'Euro Nordicwalking à Autrans les 10 et 11 juin 2023. Elles se sont élancées sur 2 parcours, 9 km pour les unes et 14 km pour les plus sportives.

Ce rassemblement Européen de la Marche Nordique a réuni 3200 marcheurs. Ce sport de plein air séduit un public enjoué de plus en plus nombreux. C'est une excellente activité de bien être qui est très bénéfique aussi bien pour le corps que pour l'esprit. Si cette activité vous attire, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et tester une ou plusieurs séances qui auront lieu le samedi matin de 9H30 à 11H. RDV place du Mille Club à partir du samedi 16 septembre 2023.

ROSES D'AUTOMNE

Le bureau des Roses d'automne propose à ses membres plusieurs manifestations et rencontres tout au long de l'année. Nous vous proposons ces quelques images qui témoignent des activités, des bons moments ainsi que du dynamisme du club des Roses d'automne. Les après-midis sont toujours très appréciés par les adhérents.



Dans la petite salle des fêtes, le tirage des rois s'est déroulé après l'assemblée générale.



Plusieurs repas dans l'année pour le plaisir d'être ensemble.



Une belle ambiance au repas "grenouilles" qui s'est tenu au restaurant Le Grill à Villeneuve-de-Marc. Des jeux ont suivi (belote et boules) tout l'après-midi.



Quand les membres sont à la belote, c'est du sérieux, il ne faut pas les déranger ! La pause café se fait uniquement à la fin de la partie !

CLAP DE FIN... DE CARRIÈRE ... pour Patricia Rostaing !



Le 1er septembre 1983, le maire de l'époque, Paul Rousset, recrute une certaine Patricia Rostaing pour s'occuper des enfants de l'école... C'est avec une grande émotion que la médaille du travail lui a été remise dans la salle des fêtes le 14 janvier 2023 lors de la cérémonie des vœux. Septembre 2023 marque la fin officielle d'une longue et belle carrière au service de la commune. Dans son rôle d'ATSEM, Patricia aura connu de nombreuses générations de petits moidillards. Une rubrique lui sera dédiée dans le MAG de Moidieu-Détourbe qui paraîtra fin 2023. A lire prochainement...

LA SÉCHERESSE

Respectons les mesures prévues par l'arrêté (page 19)

Au cœur de l'été, une alerte sécheresse de niveau 3 était renforcée. Comme évoqué dans l'édito du Maire, la principale ressource en eau du secteur (dit de l'Amballon) se situe sur notre commune à La Détourbe. Et en juillet 2023, les niveaux étaient historiquement bas.

Le risque de la rupture d'alimentation en eau potable planait sur plusieurs communes. C'était un scénario plausible. Les habitants des communes d'Estrablin, Eyzin-Pinet, Meyssiez, Moidieu-Détourbe et Saint-Sorlin-de-Vienne ont dû être vigilants quant à leur consommation d'eau et au strict respect des mesures prévues par l'arrêté préfectoral (n° 38-2023-07-13-00003 du 13 juillet 2023), puis par les arrêtés communaux du début du mois d'août.



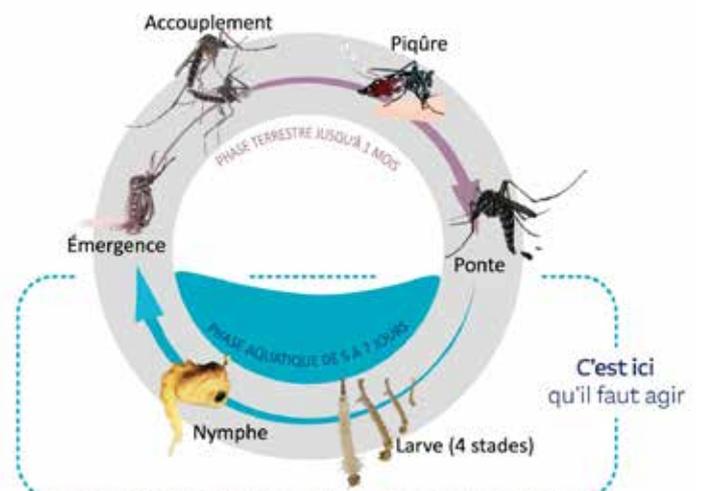
LE MOUSTIQUE TIGRE

...ne part pas en vacances



sa prolifération ? Des solutions existent : retirer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable, changer l'eau des vases plusieurs fois par semaine, mettre à l'abri ou supprimer les objets pouvant se remplir d'eau (des pneus, par exemple).

La femelle se fait un malin plaisir de pondre jusqu'à 200 œufs par ponte tous les 3 jours. Comment éviter



Conseil Municipal

Voici la liste des délibérations du 09/06/2023. Les délibérations et procès-verbaux sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune, rubrique "Vie Municipale" puis "PV et délibérations du CM".

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES**

N° de délibération - Objet de la délibération - Vote

- 1-06-23 : Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 25 / 09 à Grenoble : Délégués : Christian PETREQUIN, Céline MESSINA, Pascal CHANEAC, Dominique PEYRACHON-BERTHELET, Jérôme VALLIN. - Suppléants : Martine GREINER, Jean-Pierre BULLY. Elus par 16 voix, 2 blancs
- 2-06-23 : Election d'un nouvel adjoint suite à la démission du premier adjoint : Christophe MOREL élu 5ème adjoint, Elu par 12 voix, 1 nul, 5 blancs
- 3-06-23 : Groupement de commandes : marché de signalisation verticale pour les besoins des services de Vienne Condrieu Agglomération et des communes membres du groupement de commandes. Approuvé à l'unanimité (18 voix)
- 4-06-23 : Désignation du référent déontologue « élus » et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG38 aux employeurs affiliés. Approuvé à l'unanimité (18 voix)
- 5-06-23 : Révision des tarifs de la bibliothèque intercommunale Estrablin / Moidieu-Détourbe Approuvé à l'unanimité (18 voix)

Date d'affichage : le 15/06/2023

INFORMATION ADRESSAGE

Depuis 2010, la commune est dotée de plaques et de panneaux qui indiquent les noms des voies et un numéro d'adressage attribué pour chaque propriété.

D'ici fin 2023, la commune va actualiser sa base adresse. A ce titre, si votre propriété n'a pas de numéro d'adressage attribué ou dispose d'une plaque d'adressage cassée, vous pouvez contacter Madame Catherine Benedetto par téléphone au 04.74.58.41.41 ou par mail à catherine.benedetto@moidieu-detourbe.fr Pour information, la Base Adresse Nationale (BAN) est une base de données de référence du service public. Elle est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration.

La BAN est un service numérique d'usage partagé et une infrastructure socle sur laquelle sont adossées de nombreuses politiques publiques, elle fait partie du système d'information et de communication de l'État et est à ce titre placée sous la responsabilité du Premier ministre. Son pilotage est assuré par la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM), qui a en charge la définition des modalités de gouvernance et de fonctionnement. La construction de la BAN est assurée grâce à de nombreux partenaires, et en premier lieu par les communes, seules autorités compétentes en termes d'adressage.

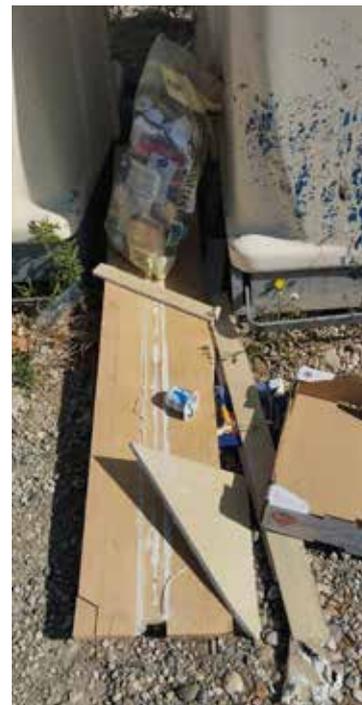
La base adresse nationale est consultable en suivant le lien ci-dessous :
<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/38238>

Dépôt sauvage



Ordures ménagères, gravats, encombrants... Abandonner ses déchets sur la voie publique est une pratique tristement fréquente. Nous appelons à plus de civisme et à un sur-saut d'orgueil des habitants pour se prendre en main. Ces incivilités répétées coûtent cher aux collectivités et nuisent à l'environnement.

Ce dépotoir a été constaté aux alentours du 19 juillet aux bacs de tri.



Que dit la loi ?

Différentes sanctions sont prévues selon le type de déchet et la manière dont on l'a sauvagement déposé.

Le non-respect des modalités de collecte des déchets (contenant, tri, jour) est sanctionné par une amende de 2ème classe, soit 35 € qui peut s'élever jusqu'à 75 € si elle n'est pas payée dans les 45 jours suivants et jusqu'à 150 € en cas de faute de paiement.

Des débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3ème classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard).

Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5ème classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende. Enfin, une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque 75 000 € d'amende.

Luttons ensemble contre le frelon asiatique

Un nid de frelons asiatiques reste actif jusqu'aux premières gelées. Les frelons se reproduisent pendant l'automne, vers les mois de septembre-octobre. Dès la fin de l'été, le feuillage tombe et aide à apercevoir les nids. C'est encore le moment d'agir !

Plus on agit vite pour détruire le nid, plus on peut casser la multiplication des nids pour l'année suivante.

Pensez à le signaler sur le formulaire du site www.frelonsasiatiques.fr. Il a pour vocation de gérer les signalements de frelons asiatiques jusqu'à la destruction des nids. La démarche est très simple.



Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes



Connexion

Les réflexes à adopter pour réduire ses déchets

Près d'1 kg de déchets par personne est produit chaque jour. C'est trop ! La prévention des déchets consiste à faire moins de déchets. Chacun peut agir au quotidien pour réduire sa poubelle.

Je réduis les emballages lors de mes achats

- Je me munis de contenants réutilisables : sacs en tissu, sacs à pain, boîtes...
- J'évite les produits suremballés
- J'achète au détail, à la coupe ou en vrac



Je composte dans mon jardin, en appartement ou avec mes voisins

- 30 % de ma poubelle d'ordures ménagères en moins et de l'engrais naturel pour mes plantations
- L'Agglo fournit gratuitement les composteurs, lombricomposteurs et accompagne les projets en immeuble ou quartier. Toute demande peut être faite directement sur le site de l'Agglo, rubrique « Mes démarches »

Je limite le gaspillage alimentaire

- Je cuisine mes restes avec des recettes originales
- Je ne jette pas les produits avec la mention « à consommer de préférence » dès que la date est dépassée, ils ne présentent aucun risque pour la santé

Je bois l'eau du robinet

- Bonne pour ma santé : une eau très contrôlée et riche en minéraux
- Économique : 2,25 € contre près de 200 € par an et par personne pour de l'eau minérale en bouteille
- Écologique : zéro transport et zéro déchet plastique

J'appose un autocollant « stop-pub » sur ma boîte aux lettres

Coller un « stop-pub » sur sa boîte aux lettres permet d'économiser en moyenne 30 kg de papier par foyer et par an, tout en continuant à recevoir les journaux communaux et intercommunaux.

Les autocollants « stop-pub » sont disponibles gratuitement dans votre mairie.

Je réutilise ce qui peut l'être

- Au lieu de jeter, je peux prolonger la vie de mes objets en les faisant réparer, en les revendant ou en les donnant à l'association Emmaüs (5 avenue Marcellin Berthelot à Vienne)
- Au lieu d'acheter des objets neufs, pourquoi ne pas chiner dans les vide-greniers, les bourses aux vêtements, les sites internet de troc par exemple.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Exercice de simulation du 1er juin

La simulation d'un accident grave a permis de peaufiner les procédures de PCS de la commune.

Un exercice a été programmé le 1er juin afin de conserver de bons réflexes et une forme d'efficacité en cas de survenance d'une catastrophe. En l'occurrence, un camion poids lourd transportant du Propane avait -ce jour là- percuté un convoi exceptionnel de bois au niveau du Pont des Granges. Dans cette situation de crise, 70 personnes étaient à sécuriser au regard du risque d'explosion et d'inflammabilité. Le Maire a pris la décision d'activer le PCS. Lors de cette simulation, un directeur opérationnel dirige la stratégie opératoire de secours. Un responsable des actions assure le suivi de toutes les procédures de confinement et d'information de la population. Préfecture, pompiers, policiers et media sont de la partie. Le niveau de stress est bien présent et tout l'enjeu de cet exercice est de sécuriser la population en s'appuyant sur des procédures -travaillées et répétées- avec les moyens humains disponibles à un instant T, de jour comme de nuit.



Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité ;
- le recensement des moyens disponibles ;
- la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

A quels risques notre commune est-elle particulièrement soumise ?

LE RISQUE SISMIQUE : Risque de niveau 3 localisé sur toute la commune

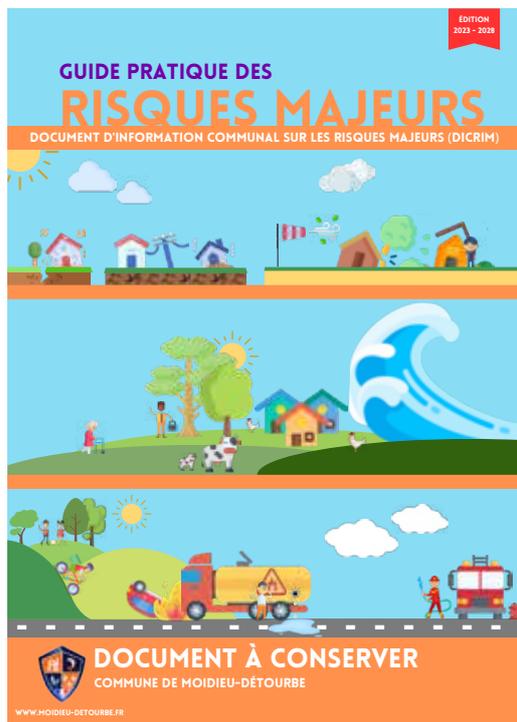
LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN : Glissements de terrain, chutes de pierres et chutes de blocs notamment sur les hauteurs.

LE RISQUE INONDATION : Risque localisé aux abords de la Vesonne et de l'Amballon

LE RISQUE FEUX DE FORÊT : Les zones sensibles concernent les bois communaux (plus de 1 hectare).

LES RISQUES TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES : voie routière (D502)

Le **plan communal de sauvegarde** (PCS) est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.



La commune distribue le document nommé DICRIM, dont vous pouvez apercevoir la couverture sur l'image de gauche.

Ce document est à conserver impérativement dans votre foyer.

Guilhem Papaseit (sur l'image de droite) -choisi par la commune pour son stage- a été l'un des principaux artisans du Plan Communal de Sauvegarde. Grâce à son approche, il a très bien su impliquer les élus et les agents durant 4 mois.



ALERTE SÉCHERESSE - ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 3 AOÛT

Un arrêté municipal restreint les utilisations de l'eau. Le niveau des réserves dans la zone de pompage atteint un seuil critique. Afin de limiter le risque de devoir faire appel à des camions citernes et de distribution d'eau, les efforts de tous sont demandés à l'heure ou nous mettons sous presse. Vous pourrez suivre l'évolution des mesures sur Panneau Pocket, Facebook ainsi que sur les panneaux lumineux, en mairie et sur le site web de la mairie.

MESURES :

Pour tous les usagers :

- Interdiction du lavage des voitures à titre privé à domicile ;
- Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées seules les balayeuses laveuses automatiques demeurent autorisées ;
- Interdiction de vidange et remplissage des piscines et autres structures.
- Interdiction d'arrosage des végétaux publics ou privés (pelouses, ronds-points, massifs floraux et ornementaux, plantes en pot/jardinière, arbres d'ornement et haies, toitures végétalisées, cimetières...) ;
- Interdiction d'arrosage des jardins et parcs ouverts au public appartenant aux collectivités territoriales ;
- Interdiction d'arrosage des stades et terrains de sport sauf deux nuits par semaine pour les pelouses de stade ;
- Interdiction d'arrosage des jardins potagers ;
- Interdiction de remplir ou maintenir le niveau des plans d'eau de loisir à usage personnel ;
- Interdiction d'alimentation par dérivation des étangs, plans d'eau ou réserves installés sur des cours d'eau dont ceux ayant un usage collectif de baignade ;
- Interdiction de tout prélèvement d'eau ou usage domestique de l'eau dans le milieu souterrain ou dans un canal ;
- Interdiction de tout prélèvement d'eau dans le milieu superficiel, les dispositifs de prélèvement (ex. crépines) doivent être retirés des cours d'eau ;
- Interdiction de manœuvrer des ouvrages hydrauliques entraînant des lâchers d'eau ;
- Interdiction des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélèvement.

Les mesures de limitation des usages définies dans le présent arrêté sont celles définies par l'arrêté préfectoral n°38-2023-07-13-00003 en date du 13 juillet 2023.

Pour l'usage économique :

- Interdiction d'alimenter les plans d'eau et les étangs par dérivation, y compris pour ceux ayant un usage collectif de baignade ;
- Interdiction de laver les voiries (hors impératifs sanitaires ou sécuritaires) ;
- Interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques en circuit ouvert sur l'eau potable dans la mesure où cela est techniquement possible, les prélèvements domestiques non-sanitaires sont interdits dans les fontaines/lavoirs.
- Interdiction d'arrosage des manèges et carrières équestres sauf impératif sanitaire pour les chevaux et limité à un seul parc ombragé avec arrosage limité au strict nécessaire ;
- Interdiction d'arrosage des circuits d'activités motorisées.

Pour l'agriculture :

- Interdiction de faire des prélèvements agricoles sauf pour la sauvegarde de l'outil de production.

Pour l'industrie, le commerce et l'artisanat :

- Baisse de 25 % des prélèvements industriels, commerciaux ou artisanaux non domestiques autorisés pour leur usage économique hors :
 - o Autorisations disposant de mesures spécifiques sécheresse ;
 - o Installations ayant déjà diminué au maximum leur prélèvement économique (sous couvert d'un PSH pour les ICPE ou d'un plan d'économie d'eau pour les autres) ;
- Installations prélevant moins de 7000 m³ sur le réseau d'eau potable (sous réserve de tenir à disposition les justifications nécessaires).

Pour le gestionnaire de réseau d'eau potable :

- Renforcement du suivi des niveaux des captages et des forages d'eau potable, transmission des données à l'administration ;
- Pour le nettoyage des réservoirs, fournir une analyse de risques à l'administration pour justifier du maintien ou du report de l'opération ;

Il est précisé que l'utilisation d'eau de pluie ou des eaux issues du recyclage des eaux domestiques (sous réserve de respect des normes sanitaires en vigueur) demeure autorisée.

Deviens annonceur du **MAG 2024** !

(Mag de Moidieu-Détourbe, parution fin décembre 2023)



*Un n° collector
chaque hiver.
36 à 40 pages
de reportages.*



Ils sont nés

05 mai 2023 : Julia MACEIN DE SOUSA fille de Alexandre DE SOUSA et Laura MACEIN VELASCO

08 mai 2023 : Cassandre, Aiyana, Ambre GUASP ROCA fille de Guillaume GUASP ROCA et Emeline PEYRACHE

13 juin 2023 : Marius HUET BILLET fils de Romain HUET et Anne-Sophie BILLET



Ils se sont mariés

27 mai 2023 : Bernard VERRON ET Christelle VAISSET

17 juin 2023 : Gilles-Robert MARTIN – Monique-Claudine-Cécile GIRAUDIER

1er juillet 2023 : Alexis COLLIN et Pauline NICOD

22 juillet 2023 : Pierre SCOTTI et Manon SALOT

A gauche : Pierre SCOTTI et Manon SALOT



Ils nous ont quittés

1° juin 2023 : REVOL Charles Marie
– 90 ans – 10 Chemin du Piémont

Photos ci dessus. Le mariage de Monique et Gilles a été célébré en musique, au son de l'accordéon. Merci à Chantal pour son animation.

22 juillet 2023 : un an déjà...

UNE PENSÉE POUR GÉRARD LAMBERT

Par ces quelques lignes, souvenons-nous de Gérard Lambert qui a marqué notre village par son engagement. C'était une figure locale qui a puisé ses racines au hameau des Guettières dans la ferme familiale. Après une carrière à la SNCF, il est élu comme conseiller municipal, puis il devient maire de la commune pendant 12 ans, de 2008 à 2020. Mais ce sont aussi ses attachements au monde associatif et au sport qui l'ont hissé jusqu'à la présidence du club de football, l'Amical Club de Moidieu-Détourbe (ACMD) devenu MOS puis MOS3R. Devant sa tombe, ses proches lui ont rendu un hommage amical et chaleureux en ce jour anniversaire du 22 juillet 2023.



le **mÉMO** du frigo !

CALENDRIER DE LA VIE LOCALE

10 sept.	Forum Associations & Artisans	Municipalité	Gde salle des fêtes
16 sept.*	Anniversaire des 2 ans	Le Gastounet	*Vérifiez son actu !
16-17 sept.	Moidi'Art et Culture	Association CLP	Esplanade du Prieuré
21 sept.	Casse-Croûte	RDV moidillard	Le Gastounet
3 oct.	Ludomobile	Ludothèque	Salle d'activités douces
7 oct.	Vente de brioches	Sou des écoles	Départ de la Halle
15 oct.	Vente Moules/Frites	Association AGV	Sous la Halle
19 oct.	Casse-Croûte	RDV moidillard	Le Gastounet
26 oct.	Repas des anniversaires	Roses d'Automne	Chez Jars à Artas
4 nov.	Repas dansant	Les amis de la pétanque	Petite et Gde salle des fêtes
5 nov.	Concours de coinche	Les amis de la pétanque	Petite et Gde salle des fêtes
11 nov.	Repas Dansant	MOS3R	Petite et Gde salle des fêtes
16 nov.	Casse-Croûte	RDV moidillard	Le Gastounet
19 nov.	Réception des nouveaux habitants	Municipalité	Petite salle des fêtes
21 nov.	Ludomobile	Ludothèque	Salle d'activités douces
8 dec.	Moidi'Lumières	Comité des Fêtes	Centre village
10 dec.	Boudin	Les amis de la pétanque	Sous la Halle
14 dec.	Repas de Noël	Roses d'Automne	Petite salle des fêtes
16 dec.	Repas dansant Noël	Et Si On Donnait ?	Petite et Gde salle des fêtes
19 dec.	Ludomobile	Ludothèque	Salle d'activités douces
21 dec.	Casse-Croûte	RDV moidillard	Le Gastounet
11 janvier	Tirage des rois	Roses d'Automne	Petite salle des fêtes
14 janvier	Voeux à la population	Municipalité	Grande salle des fêtes
18 janvier	Casse-Croûte	RDV moidillard	Le Gastounet
19 janvier	Galette des rois	Association AGV	Petite salle des fêtes
20 janvier	LOTO	Sou des Ecoles	Grande salle des fêtes
06 février	Ludomobile	Ludothèque	Salle d'activités douces
15 février	Casse-Croûte	RDV moidillard	Le Gastounet
18 février	Belote	Boules de l'Amballon	Grande salle des fêtes
17 mars	Bal	Association Chrysalide	Grande salle des fêtes
21 mars	Casse-Croûte	RDV moidillard	Le Gastounet
24 mars	Vide Grenier	Association CLP	Grande salle des fêtes
26 mars	Ludomobile	Ludothèque	Salle d'activités douces
30 mars	Chasse aux oeufs	Comité des Fêtes	Départ sous la halle

Ateliers informatiques : Tous les mardis à la petite salle des fêtes dès la fin des travaux.

Repas des séniors : Chaque 1er mercredi du mois, repas suivi de jeux libres

Coach Nathan : Le 3ème dimanche du mois ; salle d'activités douces ou parc des écoles

Roses d'Automne : Rencontre mensuelle : 4 et 28 sept. / 16 oct. / 6 et 30 nov.





CCAS - Sondage

Le centre communal d'action social de la commune de Moidieu-Détourbe prépare les festivités de fin d'année. Un cadeau sera offert aux bénéficiaires âgés de 72 ans ou plus, en 2023. Les années précédentes, le choix se portait sur un colis pour Noël. Cette année, nous souhaitons vous proposer au choix :

Un repas organisé OU Un colis de Noël

Afin d'aider l'organisation, nous vous remercions de nous retourner le coupon réponse et de cocher le cadeau souhaité. Dernier délai de réponse dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 12 septembre ou directement à l'adjointe à la vie sociale Martine Thomas.

Choix de Noël 2023

Nom.....Prénom..... Date de naissance.....Tel.....

Je choisis en cochant la case ou en entourant la préférence :

Option 1 : Un repas organisé I

Option 2 : Un colis de Noël

Si vous êtes bénéficiaire potentiel et que vous pensez ne pas apparaître dans les listes, manifestez-vous en mairie !



CCAS - ANNIVERSAIRE

Marcel Rousset, né le 16 juillet 1949 a fêté ses 74 ans.

Pour participer à un maximum d'évènements sur notre commune, découpe le calendrier (page 22) et fixe le sur ton réfrigérateur par exemple !

Je covoiture Et je gagne de l'argent



Économique, la solution de covoiturage KLAXIT va donner une autre dimension à vos trajets du quotidien.

Plus vous allez covoiturer, plus vous allez rentabiliser vos trajets.

Avec Klaxit,
je trouve des
covoitureurs
et **je gagne
de l'argent**
sur mes
trajets
du quotidien.



Vous êtes conducteur,
et vous proposez des places dans
votre véhicule, vous serez indemnisé
de 2 € par passager* transporté sur
les 20 premiers kilomètres (puis
0,10 €/km jusqu'au 30^e km).

Le covoiturage,
**c'est gratuit
pour moi**
et je fais des
économies
de carburant.



... et en plus,
on fait un
geste pour
l'environne-
ment.

Vous êtes passager,
tous vos trajets sont
offerts.

Disponible sur
App Store



Téléchargez l'application Klaxit

et découvrez une nouvelle façon de vous
rendre sur votre lieu de travail ou d'études.

DISPONIBLE SUR
Google Play



▶ Avec le dispositif de covoiturage Klaxit, vous bénéficiez d'une garantie retour-maison :
le conducteur vient d'annuler le trajet de retour prévu ? Pas d'inquiétude, l'assistance Klaxit
vous appelle un taxi ou un VTC pour vous reconduire chez vous, gratuitement.

* Indemnité déclenchée pour des trajets de 2 km minimum, effectués par des personnes majeures.

Plus d'infos : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Rubrique déplacements > covoiturage

Vienne
Condrieu
Agglomération